



«SCELLANT À GOUTTIÈRES»

DESCRIPTION

«SCELLANT À GOUTTIÈRES» est un scellant architectural à base de caoutchoucs thermoplastiques qui sèche par évaporation des solvants.

USAGES

S'utilise à l'extérieur pour rendre étanches les gouttières de PVC (chlorure de polyvinyle) et d'aluminium.

REMARQUES : → Ne pas utiliser en contact avec des surfaces telles que produits d'asphalte ou de goudron et panneaux isolants (polystyrène, etc.) qui peuvent être affectées par les solvants.

→ N'est pas destiné à supporter l'immersion (réservoir) ou l'abrasion (circulation).

AVANTAGES

⇒ Qualité professionnelle.

⇒ Adhère sur les surfaces sèches ou humides.

⇒ Excellente adhérence sur les surfaces d'aluminium et de vinyle (gouttières).

⇒ Demeure flexible avec une élasticité permanente.

ENTREPOSAGE ET TEMPÉRATURE D'APPLICATION

«SCELLANT À GOUTTIÈRES» n'est pas détérioré par le gel. Toutefois, puisque sa viscosité augmente lors de l'abaissement de sa température, il est recommandé de l'entreposer dans un lieu sec dont la température se situe entre 10°C (50°F) et 30°C (86°F) afin que son utilisation soit constamment possible. Dans ces conditions, les cartouches non ouvertes de «SCELLANT À GOUTTIÈRES» se conserveront 2 ans.

«SCELLANT À GOUTTIÈRES» peut être appliqué aussi bien l'hiver que l'été. Toutefois, le produit doit être à une température au-dessus de 5°C (40°F) afin que son utilisation soit plus aisée.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

La dimension du joint doit tenir compte de l'expansion et de la contraction que les matériaux subiront avec les variations de température et d'humidité. Tenir compte que certains matériaux ont des variations dimensionnelles plus grandes que d'autres. Si possible, appliquer «SCELLANT À GOUTTIÈRES» alors que la dimension de l'ouverture entre les matériaux est intermédiaire.

Le métal neuf et les surfaces huileuses qui résistent aux solvants doivent être lavés à l'acétone et asséchés. Nettoyer le métal rouillé avec une brosse métallique.

Les surfaces sensibles aux solvants telles que le vinyle ou les matières plastiques qui ne sont pas propres doivent être lavées avec une eau savonneuse, rincées et asséchées.

Les surfaces doivent être exemptes de frimas et de glace. Si un ancien scellant ou un mastic est présent, il doit être retiré. La surface doit être dans un état comme neuf, ferme et propre. Elle doit aussi être exempte d'huile, de graisse, de silicone ou d'un produit de silicone, d'un produit d'asphalte ou de goudron, de toute matière lâche ou étrangère et de toute matière soluble dans les solvants.

APPRÊT REQUIS

«SCELLANT À GOUTTIÈRES» ne requiert normalement aucun apprêt sur la plupart des matériaux de construction tels que : acier, acier galvanisé, aluminium naturel, peint ou anodisé, béton mûri (28 jours), fibre de verre, maçonnerie, surfaces peintes ou teintes dont le bois, vinyle (PVC) et une multitude de matériaux de construction habituels.

APPLICATION

Couper le bec de la cartouche à angle droit (90°), un peu plus étroit que la largeur de joint désirée. Percer la membrane d'aluminium qui scelle la cartouche à l'intérieur du bec.

Utiliser un fusil à calfeutrer et appliquer avec une pression uniforme et adéquate à l'intérieur de la gouttière.

Le scellant doit être appliqué sur l'union des deux pièces, et de part et d'autre du joint.

Le boudin de scellant devra par la suite être aplati.

Les dimensions minimales du joint sont fonction de la longueur des pièces de gouttières que le scellant sert à jointoyer.

En tout temps, l'épaisseur du boudin devra être d'au moins 3 mm (1/8 po).



Longueur de gouttière la plus longue en contact avec le scellant	<u>GOUTTIÈRES DE VINYLE</u>		<u>GOUTTIÈRES D'ALUMINIUM</u>	
	largeur minimale	épaisseur minimale	largeur minimale	épaisseur minimale
5 pieds (1,5 m)	5/8 pouce (16 mm)	5/16 pouce (8 mm)	1/4 pouce (6 mm)	1/8 pouce (3 mm)
10 pieds (3 m)	1 1/4 pouce (32 mm)	5/8 pouce (16 mm)	1/2 pouce (13 mm)	1/4 pouce (7 mm)
15 pieds (4,5 m)	--	--	3/4 pouce (19 mm)	3/8 pouce (10 mm)
20 pieds (6 m)	--	--	1 pouce (25 mm)	1/2 pouce (13 mm)

RECouvreMENT

2 à 10 joints par cartouche selon les dimensions des pièces de gouttières et leur nature.

GUIDE TECHNIQUE

APPARENCE GÉNÉRALE :	Pâte homogène sans grumeau, facile à extruder.
COULEURS :	Blanc et clair.
COMPOSITION :	Caoutchoucs thermoplastiques, résines synthétiques (liant), bioxyde de titane (sauf clair), pigments de couleurs (sauf clair), aucune charges inertes (pigments), promoteur d'adhérence (agents), solvants (matières volatiles) et autres additifs.
NETTOYANT (produit humide) :	Utiliser de l'essence minérale.
NETTOYANT (produit sec) :	Utiliser un couteau à mastic et de l'essence minérale ou un autre solvant efficace; attention de ne pas affecter les autres surfaces avec un solvant trop fort.
NETTOYANT (contact avec la peau) :	Dès que possible, laver avec de l'huile minérale, puis laver soigneusement avec de l'eau savonneuse, et rincer.
INFLAMMABILITÉ :	À l'application : inflammable; Sec : combustible.
MODE D'APPLICATION :	Fusil à calfeutrer.
TEMPÉRATURES MINIMALES D'APPLICATION :	Surface : -30°C (-20°F); Produit : 5°C (40°F).
TEMPÉRATURES MAXIMALES D'APPLICATION :	Surface : 40°C (100°F); Produit : 30°C (86°F).
TEMPÉRATURE DE SERVICE :	Minimum : -30°C (-22°F); Maximum : 50°C (122°F).

RESTRICTIONS

S'assurer que la variation du joint ne dépasse pas l'élasticité du «SCCELLANT À GOUTTIÈRES». Les longueurs de gouttières d'aluminium de plus de 20 pieds ou de vinyle de plus de 10 pieds ne peuvent pas être étanchées de façon permanente.

Le temps de séchage du «SCCELLANT À GOUTTIÈRES» dépend de la température, l'humidité relative et la ventilation.

La durée de vie en tablette est diminuée par un entreposage au-dessus de 25°C (77°F).

L'adhérence sur des matériaux qui ne sont pas spécifiquement mentionnés ne peut être garantie. Il est de la responsabilité du client d'effectuer ses propres tests de performance ou de consulter notre département technique.

MESURES DE SÉCURITÉ

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Lire la fiche signalétique du «SCCELLANT à gouttières» avant de l'utiliser.

«SCCELLANT à gouttières» contient des solvants inflammables. Ne pas fumer en utilisant le produit. Travailler dans des conditions aérées. Éliminer toutes sources d'étincelles, de flammes ou de chaleur intense du lieu de travail et près de ce lieu.

Élimination : Consulter votre municipalité pour vous en débarrasser conformément à la réglementation.

GARANTIE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.